



VERSAILLES

versailles@sgen.cfdt.fr - 01 40 90 43 31
23 place de l'Iris, 92400 Courbevoie



Déclaration liminaire du Sgen-CFDT au CTSD 92

DHG second degré du 21 janvier 2022

Madame la Directrice Académique, Mesdames, Messieurs,

Nous remercions les services pour les documents transmis, en renouvelant notre demande d'un envoi de documents sous format excel et non PDF, le plus tôt possible et les plus complets possibles afin de préparer au mieux ces réunions.

Nous regrettons l'inefficacité des GT collègue et lycée du 18 janvier : comment pourrions nous être utile sans savoir en amont quelles sont les ouvertures ou fermetures de sections prévues, sans indication sur la répartition de la marge et sans clef de calcul ? Informations communiquées à moins de 14h du CTSD.

Les collègues, lourdement éprouvés par les réformes, la crise sanitaire et ses protocoles variants plus que le virus lui-même, ont manifesté massivement leur mécontentement le 13 janvier dernier. Les charges physiques et mentales sont énormes et jouent sur la santé de nos collègues, sur le recrutement, et sur nos élèves. Dans ce contexte, la DHG qui nous est présentée propose malgré tout une transformation importante d'heure postes en HSA.

N'est-ce pas mépriser le travail des collègues, qui chaque année ont du mal à absorber ces quantités d'HSA, que de leur demander d'en assumer encore plus ? Nos dirigeants pensent-ils que nous ne travaillons pas assez, et qu'il est nécessaire de le donner à penser à l'opinion publique ?

Nous n'avons pas eu d'information concernant le projet « réussir au lycée » annoncé par Madame la Rectrice à la rentrée. Pouvez-vous nous indiquer les dotations effectivement reçues par les établissements ?

Nous portons une attention particulière aux classes de SEGPA. Nous sommes préoccupés par la baisse inquiétante des effectifs 22,5% depuis 2019 dans les Segpa et vous demandons ce qui peut être mis en place pour enrayer la chute. Nous sommes prêts à participer à un groupe de travail sur la question.

Enfin, les IMP semblent relativement stables alors que la charge de travail hors cours s'accroît. Les missions relatives aux transitions numériques et climatiques s'accroissent et exigent des financements qui soient à la hauteur.

Qu'en est-il des établissements accueillant une 3^e prépa métiers qui ont aussi droit à une IMP « devoirs faits » spécifique ?

En vous remerciant, Madame la Directrice Académique, Mesdames et Messieurs, de votre attention.

Madame DUCROCQ, représentant au CTSD 92 pour le Sgen-CFDT Versailles

contact : 92@sgen.cfdt.fr